

échoir au Greffier en Chancellerie, M. Félix Fortier. Sans donner encore le fait comme positif, il nous est néanmoins permis de dire que cette nomination, si elle a lieu, harmonisera bien avec l'aptitude et l'expérience consoumées dont nous savons que M. Fortier a fourni d'excellentes preuves dans l'office important qu'il continue de remplir.

Nous appelons l'attention bienveillante de nos lecteurs sur l'annonce que nous publions ce jour d'une Lecture que Charles Tailhades, écrivain, ex-maire de vaisseau, fera ce soir même à 8 heures, dans la salle des Odé-Fellows, grande rue St-Jacques, et qui doit embrasser une période de sept mois de ses intéressants voyages au long cours.

CORRESPONDANCE.

M. le Rédacteur,

Ce n'est pas sans surprise que j'ai vu sur le *Pilot* un éloge pompeux sur la mort de M. Scott, lequel vous avez reproduit sur votre journal du 21 du courant.

A Dieu ne plaise que je veuille dénigrer la mémoire de M. S. et ne pas lui rendre hommage pour certaines bonnes qualités qu'il possédait. Non, respect aux morts; mais respect aussi à la vérité. La Presse, ce palladium admirable de la liberté de penser, doit être respectée. On ne doit pas en faire un jouet. Elle ne doit pas favoriser les aberrations d'une amitié mal entendue qui, sans doute, dans le cas actuel, a cru devoir satisfaire à une dette sacrée.

L'auteur de l'éloge contenu dans le *Pilot* aurait certainement, aux yeux de tous ceux qui connaissent M. Scott, rendu plus de justice à sa mémoire en se renfermant à peu près dans les bornes d'un éloge banal tel qu'on en voit assez souvent dans les journaux. C'est aux personnes au milieu desquels M. S. vivait, à tâcher de mettre tout dans l'ordre de la justice et de la vérité. Je réclame donc contre l'Obituaire du *Pilot*, comme ne portant pas généralement le cachet de la vérité, me contentant d'ajouter que M. S. n'a pas vécu comme doit vivre "l'une des créatures les plus nobles de Dieu: un honnête homme."

UN CITOYEN DE ST.-EUSTACHE.

31 décembre 1851.

N. B. Le *Pilot* est prêt de reproduire cette communication.

On nous demande la reproduction de ce qui suit:

M. le Rédacteur,

Veillez bien accorder un petit espace dans les colonnes de votre journal, à un fils, pour dire un mot de son cher et vénéré père qui vient de descendre dans la tombe. Anselme Brault, mon père, est décédé le 22 décembre courant, laissant pour déplorer sa perte, une épouse et trois enfants. Il ne nous laisse point un héritage opulent, ni nous laisse ses vertus qui, j'ose l'espérer, seront appréciées par ses enfants.

Le quatre juin dernier, nos vieux parents stérèrent à Longueuil, chez moi, la cinquantième année de leur mariage, entourés de leurs enfants, de leurs petits enfants et de leurs amis. Cette fête fut aussi solennelle qu'il nous fut possible de la faire. Le révérend père Jésus qui fit le sermon à cette occasion, compare nos vieux parents aux bienheureux qui craignent le Seigneur: tel que des pépites le Saint Roi David, au psaume 127: *Beati omnes qui timent dominum et qui ambulavit in vis ejus, etc.* Qui nous aurait dit que, quelques mois après cette belle fête de famille, la plus belle de la vie et qui arrive si rarement, la mort nous aurait privé sitôt de notre bon père. Depuis plus de vingt ans, notre père avait cessé d'exercer son métier de maître-entrepreneur menuisier et charpentier. Il avait su par son travail se faire une existence honnête et suffisante, pour lui, son conjoint, qui n'avait pas d'ambition. Il était l'ami ou plutôt le père des pauvres au secours desquels il avait voué le reste de ses jours. Visiter et consoler les malades, ensevelir les morts et secourir les indigents était son occupation journalière. Il est mort victime de son zèle et de sa charité pour ses pauvres; car c'est en faisant sa quête ordinaire pour ses pauvres sur les marchés qu'il prit du froid et contracta la maladie qui l'a ravi à son épouse et à ses enfants; lui encore si actif et si plein de vie à sa soixante-dixième année, à la voir, avec sa chevelure noire, sa belle figure colorée, on ne lui aurait pas donné plus de cinquante ans. C'est ce qui nous faisait espérer de le conserver encore longtemps. Dans ses derniers moments il nous recommandait certains pauvres qui l'affectionnaient davantage. Il a vu arriver sa dernière heure, avec le calme naturel, ce calme du vrai chrétien. Il a demandé lui-même les secours de la religion, il a répondu aux prières de l'église et a expiré la prière sur les lèvres, sans avoir exprimé le moindre regret de quitter la vie. Je n'en dis pas davantage, j'en ai peut-être dit plus qu'il ne convient à un fils, lorsqu'il s'agit de faire l'éloge de son père, mais, M. l'éditieux, je ne suis que le faible écho des éloges que sont venus nous faire des vertus de notre père, ses nombreux amis, qui, à la nouvelle de sa mort, se sont empressés de venir mêler leurs larmes aux nôtres. Dès le matin de la mort de notre père, sa demeure fut remplie de ses pauvres qui venaient, comme ils le désiraient, voir leur bon père, pour la dernière fois; ce sont eux qui, dans leur langage simple, dans le langage de leur cœur de pauvres, faisant son éloge bien plus éloquemment que qui que ce soit. Chacun d'eux s'empresse de nous raconter certains traits ignorés de nous, de sa charité à leur égard. Si ma plume peut aujourd'hui tracer imparfaitement ces quelques lignes, à son éloge, c'est à lui que je le dois. Il n'avait pas, notre père, le bonheur de recevoir d'éducation, mais il savait en apprécier tout le prix. Il nous fit donner à mes frères et à moi la meilleure éducation que l'on donne dans le pays. Je remercie tous nos bienveillants amis, tant ecclésiastiques que laïques, tant riches que pauvres, qui sont venus nous visiter et qui ont accompagné la dévouée mortelle de notre père à sa dernière demeure. Je me pe méritai de citer un trait de notre chère mère, après la mort de son cher époux. Je ne le signalerai que pour apprendre aux veuves à faire le dernier adieu à leurs époux chéris. Notre bonne mère, âgée de soixante-treize ans, le matin de l'inhumation de notre père, demanda de voir, pour la dernière fois; elle se fit lever de son lit et transporter au cercueil de son cher époux, et là, après lui avoir fait ses derniers adieux, de cette manière déchirante que ma plume se refuse de rapporter, elle s'embrassa, avec toute la tendresse qu'inspire une amitié éternelle par une union de cinquante ans, se fit donner de l'eau bénite et aspergea le corps de son époux, en priant pour le repos de son âme. Ciel vous en fîtes témoin!

Que ta prière brûlante, chère mère, monte à l'éternel et soit exaucée, ainsi que la faible prière de tes enfants. Repose en paix, cher et vénéré père. *Requiescat in pace, Amen.* C'est la prière de tes enfants et celle de ton fils aîné, C. A. BRAULT.

Montréal, 24 décembre 1851.

NOUVELLES D'EUROPE.

L'arrivée de l'*Atlantide* le 5, et celle de l'*Empire City* le 6, à New-York, nous ont mis en possession de nouvelles qui ne sont pas d'un grand intérêt, si toutefois l'on en excepte celle de la probabilité de l'élection de Louis-Napoléon par une masse de voix d'au moins sept millions de majorité; ce qui en dépassant d'un million le chiffre du premier suffrage populaire exprimé en sa faveur, sanctionnerait le coup d'état du 2 décembre en exonérant son auteur de la trahison dont l'ont accusé les réactionnaires.

Les affaires avaient repris leur cours accoutumés. Les rapports à ce sujet reçus à Londres jusqu'au 23 décembre ont continué d'être favorables.

Il est question d'une censure des livres en France. Les opinions interdites dans les journaux, se réfugient dans les pamphlets. Le vice-président du Conseil d'Etat, M. Vivier, a fait un mémoire véhément et solide contre l'acte du 2 décembre.

NOUVELLES PLUS RÉCENTES.

Le *Cambria*, arrivé le 7 à Halifax a transmis des rapports qui annoncent l'élection de Louis-Napoléon comme président pour dix années de la république française. Mais une autre nouvelle importante qui regarde l'Angleterre, est le bruit qui y circulait avant le départ du steamer, de la retraite du ministre des affaires étrangères, lord Palmerston. Lord Granville serait le successeur désigné de lord Palmerston. Depuis quelques mois des mésintelligence existaient au sein du cabinet métropolitain, et ce qui les a précipitées vers une rupture, n'a été, paraît-il que le langage sévère de l'ex-ministre à l'égard des gouvernements absolutistes de l'Europe dans un discours qu'il prononça devant la députation de Kossuth.

NOUVELLES DE L'ETRANGER.

France.

SOULEVEMENTS DES SOCIALISTES.

SAÛNE-ET-LOIRE.—*Troubles de Mâcon.*—On lit dans la *Bourgogne*:

"Dans les cantons de Saint-Gengoux, de Cormatin et de Cluny, toute la soirée du vendredi et toute la nuit du samedi, le tocsin ne cessa point de sonner et d'appeler les citoyens aux armes. Il n'est pas de fausses nouvelles qu'on n'ait répandues pour exciter ces malheureux paysans à s'insurger: tantôt on leur annonçait que le parti socialiste venait de triompher à Paris, tantôt que Mâcon était au pouvoir de leurs frères et amis. Aucune des manœuvres employées toujours en pareille circonstance ne fut négligée pour les égarer. Ces fatales excitations ne produisirent que trop d'effet. A St.-Gengoux, un fort rassemblement commença par s'emparer de la mairie, expulser les autorités et se constituer en une sorte d'administration provisoire. Bientôt le mot d'ordre fut donné pour que ce rassemblement se portât sur Mâcon, après avoir préalablement pillé la caisse du receveur de l'enregistrement. La bande se mit donc en route, en se recrutant, chemin faisant, de tous les gens sans aveu que l'espoir du pillage et du désordre attirait, et se dirigea sur Cluny, en passant par Cormatin. On affirme que, dans ce dernier endroit, les insurgés voulurent piller le château de M. Henri Lacretelle, et que celui-ci n'a pu éviter leurs violences qu'en donnant 2,000 fr. et en prêtant son cheval.

"A Cluny, ils ont fraternisé avec les démagogues de cette ville, qui avaient déjà organisé une municipalité provisoire, et ont mis à leur tête un jeune homme fort connu par l'exaltation de son zèle socialiste. Arrivés à Bois-Clair, ils ont rencontré un honnête cultivateur qu'ils ont forcé de marcher avec eux quelque temps, mais qui est parvenu à s'échapper bientôt après.

"A Cluny, comme à Cormatin et à Saint-Gengoux, la bande insurgée avait pillé les caisses publiques; à Saint-Sorlin, elle a maltraité gravement le curé, qui refusait de lui donner la clé de l'église, où elle voulait entrer pour sonner le tocsin, et a forcé un des habitants les plus honorables de l'endroit de lui ouvrir sa cave, qu'elle a largement mise à contribution. Non contente de cet excès, elle a forcé à coups de fusil la porte du percepteur, et a pris environ 80 francs qui se trouvaient dans sa caisse. Ce fonctionnaire, prévenu à temps, avait pu mettre ses fonds en sûreté.

"Parvenue à trois kilomètres de Mâcon, à Charny, elle a trouvé une voiture pleine de fusils qui l'attendait là et qu'elle s'est distribués.

"Avertie cependant de la marche des perturbateurs, l'autorité avait donné ordre au bataillon du génie dont nous avons parlé, de se porter à leur rencontre et de leur barrer à tout prix le passage. Ce bataillon, commandé par M. Coffiniers, lieutenant-colonel, et M. Schuster, chef de bataillon, précédé par M. Pourion, chef de bataillon du 4e léger, faisant les fonctions de commandant de place, est alors sorti de la ville et a pris la route de Cluny.

"Arrivé au bas de la montée de Charny, sous le parc de M. Rambuteau, le bataillon s'est trouvé tout à coup face à face avec les insurgés, au nombre de 5 à 600 environ. M. le commandant Porion s'est alors avancé pour les engager à se retirer. Cette démarche a paru les faire hésiter un instant, et la plus grande partie s'est jetée dans un chemin creux qui fait face à la grille de Champgrenon. Trois d'entre eux seulement sont entrés dans le parc; dont la grille se trouvait ouverte, et c'est au moment où le commandant engageait le concierge du château et d'autres domestiques qui se trouvaient là à s'emparer de ces trois individus, qu'une décharge de plus de cin-

quante coups de fusils a été tirée sur lui, à trente pas de distance. Par le plus miraculeux des hasards, le brave officier n'a pas été atteint, et avec le plus admirable sang froid, il a lancé son cheval sur le chef de la bande, qui se trouvait en face de lui, l'a désarmé et fait prisonnier de sa propre main.

"La troupe, exaspérée par cette attaque inattendue, a riposté par une décharge générale, qui a mis immédiatement en fuite les insurgés. Quelques instants après, ils avaient complètement évacué le terrain, laissant derrière eux trois morts, un grand nombre de blessés et 25 à 30 prisonniers, qui ont été immédiatement conduits à Mâcon. On compte, dit-on, parmi ces derniers, plusieurs repris de justice. Un seul militaire a été atteint, et encore très légèrement."

GERS.—*La jacquerie dans le Gers.*—Le département du Gers a été un instant le théâtre de désordres assez graves, qui tous ont eu un même caractère, celui d'une profonde indifférence sur la question politique et d'une grande tendance au pillage. Une lettre de Condom, du 6 décembre, nous apprend que les désordres ont été surtout réprimés avec énergie, et ils n'ont pu que faire mieux comprendre la nécessité du grand acte qui vient de s'accomplir.

La ville de Condom s'est vue un instant envahie par des bandes rassemblées dans les communes environnantes. Le mot d'ordre était de marcher sur la caisse du receveur particulier. L'autorité a pris immédiatement des mesures, et la bande qui a envahi la ville a mis à bas les armes en fuyant dans toutes les directions.

A Pezensac, des paysans se sont rendus au marché avec des faux et des haches, déclarant qu'ils allaient en finir avec les riches. Ces malheureux, égarés par la propagande des sociétés secrètes, disaient hautement qu'ils se moquaient de la République et qu'ils voulaient le pillage. Ils n'ont pu réaliser leurs desseins, mais entre Vic et Auch, un maréchal des logis de hussards, porteur d'une dépêche, serait tombé au milieu de deux cents de ces forcenés. Après s'être défendu courageusement, il aurait été massacré. Puis on l'aurait abandonné sur la route. Son cheval, couvert de sang et blessé, est revenu sur ses pas et a jeté l'épouvante dans toutes les communes qu'il a traversées.

Dans beaucoup de communes, les sociétés secrètes étaient en permanence. Les menaces les plus horribles étaient proférées contre les propriétaires, et l'heure de leur mort devait être annoncée par le tocsin. Les nouvelles de Paris ont seules empêché cette levée de bouillottes socialistes. Beaucoup de propriétaires ont été obligés de s'enfermer chez eux et de distribuer des armes à leurs domestiques.

Le 4, à la nouvelle des événements de Paris, un rassemblement se forma sur la place publique de Fleurance. Le sous-préfet partit immédiatement pour cette localité. En y arrivant, il apprit que la brigade de gendarmerie était cernée dans sa caserne, que le commissaire de police était en prison, qu'une barricade avait été élevée à l'entrée de la ville, sur la route d'Auch, qu'enfin les insurgés s'étaient emparés de la mairie postale.

Le sous-préfet, entouré des autorités, pénétra dans la ville; les insurgés se présentèrent tambour en tête; mais la bonne contenance des autorités déconcerta les insurgés, qui allèrent se réfugier sous les arceaux de la halle. Le sous-préfet, courageux et déterminé dans l'accomplissement de ses devoirs, s'empara du tambour et le força à faire les roulements qui précèdent les sommations.

La bande d'insurgés conservait toujours une attitude menaçante. Avant d'en arriver aux dernières extrémités, le sous-préfet essaya encore d'employer d'autres moyens; il adressa des paroles de conciliation aux meneurs et eut la satisfaction de les ramener complètement à l'ordre. Ce sont eux qui ont défilé la barricade construite le matin de leurs mains, et rendu la liberté aux gendarmes qu'ils avaient enfermés. (*Constitutionnel.*)

BÉZIERS.—Mercredi 3 courant, à deux heures, la dépêche télégraphique annonçant la dissolution de l'Assemblée nationale fut affichée. Dès ce moment, une sombre rumeur et des démonstrations non équivoques se manifestèrent; des rassemblements considérables et des chants qui se prolongèrent toute la nuit dans certains quartiers étaient les sinistres précurseurs des malheurs du jour suivant.

Jedi, 4, à sept heures et demie du matin, on vit descendre des faubourgs-nord de la ville une troupe considérable d'hommes armés de fusils, de faux, de broches, de serpes, de pioches et de gros bâtons. Au moment où elle débouchait de la place de la Madeleine sur celle de Saint-Félix, M. Bernard-Maury, suivi de M. Vernehes, son beau-père, se trouvaient sur ce point, se rendant en toute hâte au collège pour retirer leur fils et petit fils, en cas de troubles. Ces deux honorables citoyens se suivaient; M. Bernard avait à peine tourné l'angle formé sur ce point par le bureau de talac, que la troupe des insurgés fit feu sur M. Vernehes, qui tomba sur le pavé; arrivés sur son corps gisant, ils lui mutilèrent la face et le crâne à coups de faux et de serpes, et une partie de la bande courut sur M. Bernard. Celui-ci, homme également infatigable, se voyant attaqué et ajusté, porta la main à son chapeau, faisant signe de ne pas tirer. Au même instant une décharge de coups de fusils l'étendit sur le pavé, répandant des flots de sang par ses blessures. C'est alors qu'on entendit dans la troupe ce cri inqualifiable: *Schuez le!* Et, au même instant, 25 à 30 coups de fusils furent tirés sur son corps inanimé.

Râtons-nous de dire que, par une sorte de miracle providentiel, ces deux messieurs, recueillis et entourés de soins par des voisins, ne sont pas encore morts de leurs blessures, et qu'on a l'espoir de conserver leurs jours. Si nous insistons sur ce triste prélude de la jour-

née, c'est qu'il donne la mesure des horreurs que notre ville aurait subies sans l'énergie de nos autorités et de notre brave garnison.

Croyant ne laisser que deux cadavres, les insurgés se portèrent à la sous-préfecture, et y furent joints par des bandes nombreuses venues d'autres quartiers et des villages environnants. La sous-préfecture était, fort heureusement, gardée par une quarantaine de soldats de toutes armes.

Le commissaire de police, M. Peyre, s'y trouvait. Voyant le flot de l'insurrection envahir la place Saint-Nazaire jusqu'à quelques pas des troupes, et reconnaissant l'urgence, il s'empressa de faire les sommations voulues par la loi; à peine eut-il fini la seconde, qu'une décharge des insurgés, faite presque à bout portant sur la troupe rangée en bataille, abattit cinq soldats, tous grièvement blessés. Leurs camarades, indignés, ripostèrent par un décharge générale, qu'on présume avoir atteint environ quarante insurgés dont sept morts, et le reste blessé plus ou moins grièvement.

Après avoir opéré cette décharge, ces braves soldats, sans considérer leur petit nombre, se lancèrent à la baïonnette sur cette cohue d'assaillants, qui, épouvantés se dispersèrent dans toutes les directions, et laissèrent la ville libre pour le reste de la journée.

Les mesures prises par les autorités civiles militaires, l'énergie et le dévouement des troupes de la garnison, doivent rassurer pleinement les bons citoyens.

Le département de l'Hérault est mis en état de siège.

Une colonne de 300 hommes, commandée par M. Du mont, lieutenant-colonel du 35e, est partie ce matin de Montpellier; elle s'est dirigée vers Mèze et Pézenas.

D'autres désordres ont éclaté sur d'autres points de l'Hérault, notamment à Clermont-l'Hérault; ils ont été réprimés; tout est tranquille. (*Journal de Béziers.*)

—On lit ce soir dans la *Patrie*:

"Nous attendions avec la plus vive impatience des nouvelles du Midi. Voici quelques faits que nous apporte notre correspondance:

"Hier, on assassinait à Béziers deux personnes qui passaient dans la rue. Ce qui a eu lieu aujourd'hui à Bédarriex est plus atroce encore.

"Attaqués par une populace en délire, les gendarmes de Bédarriex s'étaient retranchés dans leur caserne. Pendant deux heures ils ont soutenu avec un courage admirable un véritable assaut dans lequel le maréchal-des-Logis Léonard et les gendarmes Lamen et Burge ont reçu la mort. La femme d'un gendarme a été également tuée. En voyant leurs efforts repoussés, les insurgés ont eu recours à un moyen infernal, ils ont mis le feu à la caserne.

"Un enfant couvert de blessures cherchait à s'échapper de la caserne en feu. Les insurgés l'ont saisi et précipité dans les flammes.

"..... Montpellier jouit d'un calme parfait. On y parlait d'une descente des villages, mais elle n'aura pas lieu.

"..... L'une des personnes qui ont été assassinées à Béziers appartenait à l'opinion démocratique la plus avancée. Les paysans ne la connaissaient pas: A mort! à mort! se sont-ils écriés, à mort l'aristocrate!—Mais c'est un frère! a dit une voix.—Qu'importe, a-t-on répondu: " nous tirons à l'habit; " les fusils sont partis. Le démocrate est tombé avec son fils qu'il ramenait du collège."

Un mouvement insurrectionnel avait éclaté sur les bords de la Loire, sur un mot d'ordre venu de Paris. Il s'était concerté dans le bourg de Neuvy-sur-Loire, entre Buaro et Cosne.

A la nouvelle de ce désordre, M. Pousard, secrétaire-général de la préfecture de la Nièvre, est parti de Nevers, accompagné d'un fort détachement pris dans les 41e et 18e régiments de ligne, qui occupent le département. A l'arrivée de la troupe, la route qui traverse Neuvy était interceptée par une forte barricade élevée par les émeutiers. Le tocsin sonnait à toute volée dans l'église du bourg.

Au moment où le combat allait se livrer, le vénérable curé de Neuvy, voulant tenter un dernier effort de conciliation, afin d'engager les insurgés à déposer les armes, s'est présenté pour exhorter la foule. Un misérable a été assez infâme pour lui tirer un coup de fusil dont la balle a traversé la poitrine du digne pasteur.

Peu d'instants après, la troupe enlevait cette barricade au pas de course. L'officier qui commandait la colonne d'attaque était arrivé le premier sur l'obstacle, lorsqu'un insurgé lui mettait un pistolet sur la poitrine et allait faire feu. Un soldat du 18e a abattu ce factieux d'un coup de fusil, sauvant ainsi la vie de son officier.

Les insurgés ont aussitôt pris la fuite, mais de nombreuses arrestations ont été faites, notamment celle de l'assassin du curé. Un conseil de guerre, assemblé immédiatement, en a fait justice. Il a été fusillé sur la place même de Neuvy, en présence de la population. On ne saurait se faire une idée de l'effroi, le sentiment et de la terreur des individus arrêtés.

On a déjà obtenu d'eux de précieuses révélations. Elles vont mettre la justice sur la trace de ces lâches coupables qui excitent partout à la guerre civile sans y prendre part eux-mêmes, se réservant la chance d'en recueillir le fruit sans combattre.

Malgré la gravité de la blessure, le médecin qui donne ses soins au curé de Neuvy espère qu'il ne succombera pas.

Dans les visites domiciliaires qui ont entraîné les tentatives insurrectionnelles de la démagogie, un grand nombre de documents instructifs ont été trouvés. Voici un passage d'une lettre écrite par l'un des chefs des sociétés secrètes à l'un de ses affidés, avant le 2 décembre:

"Le 13 mai 1852 sera le jour palingénésique des nations ou le dernier coup de notre existence. Ce jour-là le peuple frappera le dernier coup qui doit réduire en poussière ces trônes verrouillés que le ciel permet à l'homme d'élever pour lui apprendre à chérir la liberté. Ils combattront à nos côtés, les orphelins et les veuves de nos frères lâchement assassinés sur les barricades de Juin, les têtes de Lahire et de Daix (les meurtriers du général de Bréa), feront nos discours. De la mitraille et de la pitié, voilà notre pétition. La résurrection de l'humanité en sera le texte; notre plan, le fer vengeur de la liberté."

Tel était le programme de 1852. Nous citerons encore quelques lignes d'une lettre adressée par un ex-représentant moutagnard à l'un de ses amis:

"C'est en 1852 que la lutte doit s'ouvrir. Voter la constitution à la main; s'organiser pour cela, non pas pour forcer la porte des collèges et se retirer ensuite paisiblement chez soi pour se vanter de cette faible victoire; mais marcher en corps sur le chef-lieu du département, et y proclamer de nouveau la révolution triomphante de ses ennemis."

Est-ce suffisamment clair?"

ANGLETERRE.

LES BANDITTI ITALIENS.—Les illuminés du Signor Mazzini ont transporté à Londres leur infâme école d'assassins; et les lectures de Gavazzi commencent à porter leurs fruits. Lord Palmerston aura à se réjouir d'avoir changé nos mœurs, aussi bien que notre politique, en substituant aux coups de poings le stilet et le poignard caché. Le *Daily News* et le *Globe* auront aussi une riche moisson de crimes et de meurtres à publier, pour la protection qu'ils ont accordée aux banditti italiens. Leur attaque contre le Rév. Père Farrant, et non point Ferretti, comme l'ont dit quelques journaux, fait connaître quels sont leurs desseins diaboliques. Cet estimable père avait été chapelain de l'infant roi de Sardaigne Charles Albert, que le triumvirat ou plutôt la dictature des démagogues a renversé. Nos démocrates italiens ont assassiné plusieurs autres prêtres, et aussi une bonne sœur de la charité. Leurs habillements les font aisément reconnaître pour italiens; d'ailleurs, quoiqu'il y ait de bien méchants anglais, ils ne se servent point du poignard, et ne s'attaquent point à des hommes inoffensifs ni à de faibles religieuses, ou à des femmes sans défense. Voyez la haine et la rage qui dévorent le cœur de ces vil assassins; tandis que le Pape envoie en Angleterre de saints prêtres, pour travailler au bien spirituel et temporel des italiens, qui sont dans Londres, ces malheureux sicaires n'épient que les occasions de les assassiner et de les égorgier; mais bientôt, ils n'auront plus besoin de leurs stilets ni de leurs poignards, car ils ont déjà commencé à se servir de pilules empoisonnées.

A Rome, un prêtre du nom de Cassi, a été poignardé, lorsqu'il s'en retournait chez lui; il a reçu deux blessures, l'une dans l'estomac et l'autre dans le dos.

ANNONCES.

INSTITUT-CANADIEN.

LECTURE PUBLIQUE.

A JOURD'HUI, 9 janvier, Charles Tailhades, écrivain, capitaine de vaisseau au long cours, donnera dans la Salle des Odé-Fellows, Grande Rue St. Jacques, une LECTURE PUBLIQUE dont le sujet sera: "SERV MOIS DE LA VIE D'UN MARI."

Entrée libre pour les Dames et pour les Membres de l'Institut et QUINZE SOUS pour les étrangers. La séance commencera à HUIT heures, P. M. Par ordre.

HECTOR FABRE, S. A. I. C.

Montréal, 9 janvier 1852.

ORNEMENTS D'EGLISE, ETC., ETC.

JE Soussigné informe très respectueusement MM. les Curés, qu'il recevra avec beaucoup de reconnaissance, les ordres qu'on voudra bien lui confier pour LIVER LES ORNEMENTS D'EGLISE ou tous autres objets qu'on désirerait faire venir d'Europe; il espère que tous ceux qui l'honoreront de leur confiance, auront à se féliciter de lui avoir donné la préférence. Vu que son agent, M. JOSEPH ORNEMAN de Québec, qui vient de partir pour l'Europe, en fera lui-même le choix, et qu'il peut lui adresser à ses commandes d'ici au 1er février prochain. J. B. ROLLAND, Rue St. Vincent.

Montréal, 9 janvier 1852.

CORPORATION DE MONTREAL.

LISTES DES VOTEURS.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les LISTES DES VOTEURS pour les différents Quartiers de la Cité, faites par les cotisseurs des dits quartiers respectivement selon les dispositions de l'acte 14 et 15 Vict chap. 128, ont été livrées au soussigné; ce qui, conformément aux dispositions du dit acte, les dites Listes des Votants seront exposées à l'Hôtel de Ville, pour l'examen de toutes personnes y concernées, à des heures convenables, (savoir: depuis dix heures, A. M., jusqu'à quatre heures, P. M., tous les jours) depuis le PREMIER jusqu'au QUINZIEME jour de JANVIER prochain, inclusivement, et toute personne qui demandera à être ajoutée aux dites listes des votants, ou tout électeur qui désirera en faire rayé aucun nom, fera cette demande PAR ECRIT et signé de son nom, mentionnant le quartier auquel il appartient, et la fera livrer au soussigné, le ou avant le dit quinzième jour de janvier prochain. J. P. SEXTON, Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal, 23 déc. 1851.

LACOSTE ET LATOUR, NOTAIRES

Agents d'affaires de quelque nature que ce soit, pour réclamations et requêtes, tant auprès du gouvernement qu'après de quelques personnes que ce soit dans le Haut et dans le Bas-Canada. Etude: Grande rue St-Jacques, côté Est, vis-à-vis l'ancien Hôtel Tâtu et la Bibliothèque de l'Association des Marchands. Montréal, 18 novembre 1851.